

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) responsable informatique (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(art. 3-2 de loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

Sous l'autorité du(de la) directeur(rice) des finances, le(la) responsable informatique sera chargé(e) des missions suivantes :

- Gérer le parc d'équipements informatiques et de téléphonie ;
- Exploiter et assurer la maintenance des équipements informatiques et de téléphonie ;
- Structurer et adapter le système d'information aux besoins de la communauté d'agglomération ;
- Assurer le support technique aux utilisateurs (agents, élus, ...) ;
- Accompagner les utilisateurs dans l'appropriation des outils numériques (aide quotidienne, animation de séances de formation interne...) ;
- Mettre à jour ou à niveau les équipements, les différents outils, les logiciels... ;
- Piloter la mise en œuvre des projets informatiques impulsés par la communauté d'agglomération (élaborer les cahiers des charges, opérer des choix techniques, organiser la planification des projets...) ;
- Intervenir dans la gestion de bases de données géographiques ;
- En fonction des orientations de la communauté d'agglomération, conseiller les communes membres dans la gestion de leur parc informatique et dans la stratégie de développement de leurs réseaux informatiques respectifs (mettre en œuvre le catalogue de services à destination des communes membres...).

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir installer, gérer et assurer la maintenance des équipements informatiques (poste de travail, switch, serveur, etc).
- Savoir aider et accompagner les utilisateurs dans l'utilisation des moyens mis à leur disposition (formation interne...).
- Savoir gérer des incidents d'exploitation liés à l'architecture du système.
- Savoir gérer la sécurité informatique :
 - Connaissances du RGPD.
 - Sécurisation du système d'information (parefeu, antivirus, antispam, etc).
- Être en capacité de mener en parallèle plusieurs projets et de les coordonner.
- Être force de proposition pour adapter le système d'information aux besoins de la collectivité.
- Élaborer des avis ou des préconisations (juridiques, financiers, techniques) dans le cadre d'un projet, d'une instruction de dossier, d'une procédure et rédiger des cahiers des charges techniques.
- Faire preuve de qualités rédactionnelles, d'esprit d'analyse et de synthèse.

Savoir-être

- Faire preuve d'une grande pédagogie.
- Très bon sens de la communication et de la transversalité.
- Rigoureux et organisé.
- Autonome, sens de l'initiative développé.
- Adaptabilité et polyvalence.
- Très bon esprit d'équipe et qualités relationnelles.
- Devoir de réserve et sens du service public.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Disponibilité.

III. CONNAISSANCES

- Maîtrise du cadre réglementaire, des procédures et des spécificités des champs d'intervention en matière informatique.
- Maîtrise des techniques d'installation et de maintenance des équipements informatiques.
- Maîtrise des techniques des réseaux et des systèmes de communication.
- Maîtrise de l'administration serveur (environnement Windows).
- Maîtrise des normes et des composantes de la sécurité informatique.
- Bonne connaissance des techniques d'animation de réunion.
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales.

IV. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations avec les utilisateurs (agents, élus...).
- Relations avec les prestataires chargés de l'exploitation et de la maintenance.
- Relations avec les autres prestataires et les fournisseurs extérieurs.

V. PROFIL

- Diplôme en informatique : minimum Bac + 2.
- Expérience exigée d'au minimum 3 ans dans la gestion de parc informatique et de téléphonie IP, ainsi que sur des systèmes informatiques récents.
- Cadres d'emploi : ingénieur territorial, attaché territorial, technicien territorial.

VI. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau.
- Déplacements sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- Horaires réguliers, avec amplitude possible en fonction des obligations de service.
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS

Candidature avant le 22/03/2021

Prise de poste souhaitée : 01/06/2021

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que le dernier arrêté de situation administrative et le dernier bulletin de salaire, sont à adresser par mail (rh2@pays-fontainebleau.fr) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.